

Assemblée Générale 2008

A.G. du 10 février 2008

Les adhérents de l'AAPPMA « **Le Pêcheur de Marne la Vallée** » ont tenu leur 29^{ème} Assemblée Générale le dimanche 10 février 2008 au LRC Jean Zay à TORCY.

Etaient présents : les Membres du Bureau

M. Christian LEJEUNE, Président
M. Roger CLEMENT, Président Honoraire
M. Jean ZIZA, Trésorier
Mme Monika ROLLING, Secrétaire
Mme Sergine CLEMENT, Secrétaire Adjointe
Mme Pascale SABOTIER, Secrétaire Ajointe (Bussy-Saint-Georges)
M. Yannick TROCHON, Secrétaire Adjoint (Bailly-Romainvilliers)
M. Alain GUILLOZ, Garde-pêche
M. William THERIN, Garde-pêche
M. Christophe AUGER, Responsable Concours
M. David CHALVET, Responsable Concours et Garde-pêche
M. Patrick CHARLEUX, Assistant
M. Jean-Marie LE POULAIN, Responsable « Pêche à la mouche »
M. Johann LEGENDRE

Excusés : MM. les Maires de TORCY et de BAILLY-ROMAINVILLIERS
Mme Chantal BRUNET, Député se Seine-et-Marne
M. Francis MONGREDIEN, Responsable Section Concours « Team Marne-la-Vallée »

Le Président remercie toutes les personnes présentes et demande une minute de silence en hommage à nos amis disparus au cours de l'année écoulée.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2007, lu par Monika ROLLING, Secrétaire et le compte-rendu financier, lu par Jean ZIZA, Trésorier, ont été approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie tous les membres du conseil d'administration pour le travail accompli par chacun au cours de l'année 2007. Il remercie également tous les bénévoles et tous les organismes tels que le SAN qui sont toujours présents. Il remercie nos dépositaires de cartes pour le travail fourni avec des remerciements particuliers à AQUAPECHE, DECATHLON, MONDIAL PECHE pour les lots apportés au cours de nos différentes manifestations.

Empoissonnements de l'année

Cette année, l'Association a conservé le même principe des étangs à thème que l'an passé. Au mois de novembre 2007, il a été déversé deux tonnes de poissons pour un montant de 13 715,57 € répartis dans nos bassins de la façon suivante :

262 kgs de brochets	258 kgs de gardons	1000 kgs de truites	311 kgs de carassins
204 kgs de sandres	105 kgs de carpes	156 kgs de tanches	

Initiation à la pêche

En 2007, l'association a initié 320 enfants des centres de loisirs des communes de Bussy St Georges, Torcy, Noisiel, Lognes, Champs sur Marne, ce qui a représenté 187 heures passées avec les enfants.

La fierté de concevoir cette activité est de revoir ces petits pêcheurs sur nos étangs et même de faire des concours et surtout de les voir venir à nos assemblées générales.

Une initiation à la pêche sera dispensée à des jeunes de moins de 16 ans. Comme l'an passé, ce stage aura lieu pendant les vacances de Pâques du 21 au 21 avril 2008. Il se déroulera en deux phases : une formation théorique et une formation pratique qui se terminera par un concours de pêche au coup dans l'étang des Pêcheurs à Torcy.

Dates à retenir

- *Assemblée Générale le 8 mars 2008* à Melun

- *Fête de la Marne en juin 2008*

- *Troc et Puces le 5 octobre 2008*

- *Concours*

22.03.2008	Pêche à la truite	Champs-sur-Marne (Bailly)
22.03.2008	Pêche à la truite	Magny-le-Hongre (Lochy)
19.04.2008	Concours carnassiers	Emerainville (Célie)
03.05.2008	Pêche à l'anglaise	Torcy (Le Maubuée)
18.05.2008	Challenge Patrick DARCHAMBEAU	Magny-le-Hongre (Boiserie)
31.05.2008	« Journée du Pêcheur » (gratuit)	Serris (BEP No 8)
29.06.2008	Concours (section concours)	Torcy (Le Maubuée)
27.07.2008	Marathon pêche	Torcy (Le Maubuée)
31.08.2008	Marathon pêche	Torcy (Le Maubuée)
07.09.2008	Pêche à la truite	Champs-sur-Marne (Bailly)
07.09.2008	Pêche à la truite	Magny-le-Hongre (Lochy)
19.10.2008	Concours carnassiers	Emerainville (Célie)

Le fascicule comportant toutes les dates des concours ainsi que le détail et leur organisation sont à votre disposition chez tous les dépositaires de nos cartes de pêche.

Dates d'ouverture de la pêche de 2ème catégorie

Truites **du 24 mars au 3 octobre 2008**
Brochets **du 1er janvier au 25 janvier et du 15 avril au
31 décembre 2008**

Il est rappelé que pour la pêche du carnassier, nous conserverons la même réglementation que celle de la Fédération.

Tarif des permis de pêche

Carte majeurs : pour les pêcheurs ou pêcheuses de plus de 18 ans à **62 €(CD 34 €+ CPMA 28 €)**. Il n'y a plus de redevance réduite. Valable du 1er janvier au 31 décembre dans les eaux de 1ère et 2ème catégories. Elle permet toutes les techniques de pêche autorisées.

Carte découverte promotionnelle femme : **30 €(CF 18€+ CPMA 12 €)** qui donne droit de pêcher à une seule canne.

Carte mineurs : de 12 ans au 1er janvier 2008 et moins de 18 ans : **10 €(CF 9 €+ CPMA 1 €)**

Carte découverte : jeunes de moins de 12 ans au 1er janvier 2008 : **2 €**exemptée de la redevance CPMA pour tous modes de pêche dans les eaux de 1ère et 2ème catégories.

Carte vacances : **30 €(CF 18 €+ CPMA 12 €)** valable pour 15 jours consécutifs compris entre le 1er juin et le 31 décembre.

Carte journalière : **10 €(CF 7 €+ CPMA 3 €)**.

Carte de Marne la Vallée : **13 €(inchangé)**.

Résultat d'activité des deux innovations mises en place en 2007

- la pêche à la mouche : Nous avons obtenu l'accord du SAN de Chessy afin que l'étang n° 22 à CHESSY soit réservé exclusivement à cette pêche. Jean-Marie LE POULAIN responsable de cette pratique de pêche prend la parole pour exposer le résultat de son activité de l'année 2007.

- le concours multi-points : David CHALVET, initiateur de ce concours multi-points, donne le résultat et les noms des gagnants qui recevront gratuitement pour l'année 2008 la carte des étangs.

Construction du Local

Il y a plusieurs années que nous cherchions un local digne de ce nom pour pouvoir y entreposer le matériel qui se trouve réparti chez les membres du bureau et pour archiver tous les documents que nous sommes tenus de conserver pendant plusieurs années.

Il a fallu six ans pour trouver une solution avec les collectivités locales.

Un terrain a été trouvé (face à l'étang des Pêcheurs) alloué par le SAN du Val Maubuée et entériné par la signature d'une convention d'occupation du terrain pour une durée de 30 ans.

Le coût de la construction est pris en charge par notre AAPPMA sur ses réserves financières sachant que des demandes de subventions ont été faites auprès de toutes les instances susceptibles de pouvoir en accorder. Le montant de cette construction est évalué à environ 150 000 € auquel il conviendra de déduire le montant des subventions obtenues.

Ce local permettra d'y assurer nos réunions de bureau, de faire des permanences (dates à définir ultérieurement), de faire les initiations de pêches aux enfants et de créer les mêmes initiations pour les adultes.

Cependant, les assemblées générales se tiendront toujours au LCR Jean Zay à Torcy.

Le Président remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont apporté leur concours afin que ce projet aboutisse.

Divers

Pêche au filet sur les étangs de la Mare d'Auvergne et du Canal à Blondeau.

Cette pêche s'est déroulée en deux temps : le 1er septembre 2007, il a été pêché 250 kgs (brochets, sandres, carpes, gardons, alevins...) et le 15 décembre, 140 kgs (carpes, quelques kilos de brochets, sandres, gardons et beaucoup d'alevins de sandres). Tous ces poissons ont été transportés dans les étangs environnants.

La remise en eau ne sera pas faite avant la fin des travaux en novembre 2008. Un empoissonnement sera prévu à ce moment.

Pour l'année 2008, le SAN prévoit de curer les étangs des Vieilles Vignes et du Grand Parc. Les dates ne sont pas encore connues à ce jour.

Le président donne la parole aux pêcheurs qui souhaitent poser des questions.

Le Président donne la parole aux pêcheurs et répond à toutes les questions qui sont posées.

Le Président rappelle une fois de plus à tous les pêcheurs de respecter la propreté des berges des étangs.

Le Président remercie l'ensemble des participants. Il souhaite une bonne année de pêche à tous nos amis pêcheurs et les convie au tirage de la tombola et au verre de l'amitié.

La prochaine assemblée générale aura lieu le deuxième dimanche de février 2009.

Tirage de la tombola

La séance a été levée à 12h30.